



Auch, le 1^{er} septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée scolaire 2022 / 2023 : le Département investit pour les 6 940 collégiens scolarisés dans le Gers

6 940 élèves font leur rentrée ce jeudi dans les 22 collèges du Gers, soit 35 élèves de plus que l'an dernier. Le Conseil Départemental sera à leurs côtés pour les accueillir et leur assurer tout au long de l'année un cadre d'étude propice à leur réussite scolaire.

Pour cela, **202 agents départementaux, dédiés à l'entretien, la maintenance et la restauration**, sont mobilisés sur le terrain dans les 22 collèges du département.

D'IMPORTANTES TRAVAUX FINALISÉS POUR LA RENTRÉE

D'importants crédits ont été mobilisés par le Département pour assurer des travaux de rénovation, de mise en accessibilité et d'embellissements dans les différents collèges durant l'été.

Au total, plus de **4,18 millions d'euros** ont été consacrés aux travaux de fonctionnement et d'investissement pour les collèges rien qu'en 2022.

Des opérations emblématiques sont par ailleurs en cours, telles que le gymnase de Fleurance (3M€) ou encore le service de restauration collective d'Eauze (5M€).

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR UNE RESTAURATION SCOLAIRE DURABLE

Depuis plus de 10 ans, le Département porte une politique d'alimentation de qualité dans les restaurants scolaires des collèges gersois en privilégiant l'achat de produits frais, de saison, biologiques, labellisés et locaux.

Le Département, en charge de la restauration scolaire, sert près de **7 000 repas par jour**. Chaque collège est équipé d'un service de restauration autonome, possède une légumerie et gère ses achats en direct. Chaque matin un chef de cuisine et son équipe préparent le repas qui sera servi à midi.

Au travers de la restauration scolaire, la collectivité conforte sa politique en faveur du « bien manger » en adoptant une charte de qualité, avec pour objectif affiché de proposer d'ici 2025 des repas composés à 60% de produits bio et locaux et à 70% de denrées durables.

En 2021-2022, 49% des produits servis dans les cantines des collèges sont déjà bio et 40% locaux. À noter que l'an dernier, la subvention du Conseil Départemental pour l'achat de produits de proximité, bio et de qualité s'est élevé à plus de 175 000 €, permettant de maintenir le coût du repas à 3,25 € pour les collégiens.

Pour rappel, 3 collèges (Mauvezin, Condom et Françoise L'Héritier à L'Isle Jourdain) sont déjà engagés dans une démarche 100% bio.

COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Avec 1,6 millions d'euros investis en 2022, le Conseil Départemental poursuit ses efforts pour le développement numérique des collèges. De nouveaux investissements seront mis en oeuvre pour poursuivre le renouvellement du parc informatique, améliorer les performances, répondre aux besoins pédagogiques et continuer à développer les projets de modernisation (Wi-Fi, Lifi, classes modulables, fibre, Fablab...).

Par ailleurs, comme en 2022, une enveloppe de 150 000 € sera spécifiquement consacrée au financement des projets numériques des collèges dans le cadre de l'appel à projet.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En complément du soutien aux opérateurs culturels externes, le Département s'investit directement pour l'éducation culturelle et artistique des jeunes collégiens via l'engagement de ses propres services culturels (Abbaye de Flaran, la médiathèque, les Archives départementales, Memento...).

Des partenariats avec Ciné 32, l'Adda Gers et Circa ont également été signés pour développer des actions au sein des collèges.

FAVORISER L'ACCÈS A TOUS AU SPORT

Afin de permettre l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre, le Département peut prendre en charge une partie de la licence sportive.

Le Conseil Départemental offre une réduction de 25€ pour inscrire les enfants dans un club affilié à une fédération sportive. Les familles percevant l'Allocation de Rentrée Scolaire et ayant un enfant scolarisé en primaire ou au collège dans le Gers sont éligibles.